

Fribourg

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1972)**

Heft 191

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La course au référendum

Trois groupes demandent que la nouvelle loi fiscale soit soumise au référendum.

Un clan radical joue la carte de la démagogie ; ils invoquent le poids de l'impôt sur la fortune, la lourdeur du fisc, ils s'apprêtent à faire flèche de tout bois avec bonne conscience depuis qu'ils ont été exclus du gouvernement ; ils espèrent que l'opposition va être payante. Tout cela fait partie du jeu politique cantonal, voire régional et gruyérien, mais on ne peut s'empêcher d'établir un rapprochement avec les manœuvres identiques des radicaux valaisans, et de constater que ce parti, qui prétend assumer de grandes responsabilités gouvernementales à l'échelle suisse, fait preuve en Suisse romande de faiblesses et de légèreté, au

point de remettre en cause sa représentativité helvétique.

La deuxième demande de référendum émane du M.P.F. ; il faut le dire carrément, ce référendum est un acte politique très peu sensé.

Le rôle du temps

Car on ignore de la sorte, indépendamment d'autres facteurs politiques, le rôle du temps, et de l'inflation en matière fiscale. On ne choisit pas une loi fiscale parmi plusieurs, à loisir, de la même manière qu'on choisit un produit fini. Le référendum, en conséquence, ne pourrait être justifié que si le temps était neutre, que si dans deux ou quatre ans on pouvait faire mieux, et que ce qui se passera dans ce délai était sans conséquence. Tel n'est pas le cas.

Les mesures sociales qu'apporte la nouvelle loi, les charges accrues demandées aux sociétés se-

ront rendues inopérantes. Le déplacement de la masse fiscale sur les mieux nantis sera ajourné.

Cette méconnaissance du facteur temps est sensible dans le fait que les responsables ne sont pas conscients que, en période d'inflation, une loi fiscale doit être révisée tous les deux ans au minimum. Preuve en soit le canton de Vaud où, après la réforme de 1970 qui représentait un déplacement de la charge fiscale, impôt communal compris, de 12 millions, une deuxième réforme de même importance vient d'être mise sous toit. Autrement dit 25 millions en quatre ans.

Pour Fribourg, ce qui compte, c'est en fonction de l'inflation, de préparer la prochaine et première révision de la nouvelle loi. Il serait sage de s'inscrire dans la dynamique de l'évolution : d'abord engranger les progrès acquis et préparer la suite. Il faudrait savoir qu'en période inflationniste, nous sommes entrés dans l'ère des révisions fiscales permanentes.

soudain — on ne sait pourquoi — à l'idée de reprendre l'avion. Quand ces deux filles de vingt ans, éclatantes, provocantes, apparurent au haut de l'escalier de la salle à manger, il y eut des bulles dans notre bocal. Je vous l'assure.

Notre vamp lutta contre elles pendant deux jours. Désespérément et uniquement, j'en suis certain, en l'honneur de l'homme à la moustache. Puis ce fut l'agonie. Vous avez vu de semblables combats : le boxeur ou le lutteur craintif, dont on sait d'avance qu'il ira au tapis ou hors du tapis, le coq trop lent qu'on devine saignant dans la poussière. Que pouvait cette vamp contre deux filles de vingt ans, deux jumelles aux cheveux noirs et aux yeux violets, dont les jambes surtout avaient été choisies, parmi des milliers (car le combat se livrait à ce niveau-là) ? Vaincue après deux jours, la vamp se retira au fond du bocal. Elle ne supportait plus le rire des deux danseuses.

Elle aurait dû rester en cabine jusqu'à la fin de la traversée. Elle aurait évité ainsi qu'à chacune

de ses apparitions on évaluât les dégâts. Ce fut son visage d'abord qui changea : les yeux devinrent laids (victimes sans doute d'une infection). Nous n'arrivions plus à imaginer ce qu'ils étaient. Puis elle perdit les kilos nécessaires à sa forme. Son corps devint triste, ennuyeux. Sa peau se transforma : de rose elle devint grise (la teignait-elle auparavant ?). Mais surtout le mâ, la structure, le fil de fer qui tenait cette pâte s'effondra. Ses traits de vamp — je l'ai dit — venaient aussi de son maintien, de son art de cambrer sa taille, de marcher droite, de façon même excessive. A défaut d'une telle volonté sa silhouette sombra. Ses petites jupes qui ravissaient devinrent ridicules. Elle perdit d'ailleurs le goût de s'habiller. Un philosophe nota les phases de cette dégringolade : le steward du bord qui me fit part de ses remarques. Les autres passagers avaient les yeux ailleurs (quoi de plus intéressant pour des Américains que deux danseuses américaines ?).

Ainsi, nous fûmes les seuls, le steward et moi, à suivre la métamorphose de la vamp et, à San Francisco, ce sont les bagages d'une vieille femme que nous portâmes à terre. Sur le quai cependant un homme attendait. Cela suffit pour que la vamp, en quelques secondes, se regonflât, cambrât la taille, ondulât des hanches. Surpris, les passagers américains qui venaient de faire leurs adieux aux danseuses (aspirées par une somptueuse voiture) suivirent cette vamp ressuscitée avec un intérêt nouveau.

On a créé des robots, capables, paraît-il, après mille détours, d'aller s'alimenter en électricité au fond d'une grotte. Quand ils en ont fait provision, ils s'éloignent. Déchargés, ils regagnent le fond de la grotte pour se nourrir à nouveau. On s'étonne que ces mécaniques aient des allures et des réflexes humains. C'est que nous sommes nous-mêmes des mécaniques. De pauvres mécaniques. Bientôt on pourra acheter une vamp à la pharmacie.

G. B.